

Une technologie non adaptée au changement climatique

L'éolien industriel est une technologie dangereuse, on comprend leur classement en ICPE (Installation Classée Protection de l'Environnement).

Etant donné les risques encourus (incendies, chute, projections d'éléments, etc), les périmètres de protection doivent être étendus, étant donné l'intensification des aléas climatiques actuels & à venir.

Un exemple d'actualité nous le rappelle :

<https://www.lci.fr/france/video-une-eolienne-de-260-tonnes-arrachee-par-la-tempete-carmen-cela-ne-peut-pas-etre-juste-la-force-du-vent-2074840.html>

Cette technologie n'est résolument pas adaptée aux nouveaux risques. Nous ne le répèterons pas assez, les technologies douces sont les plus adaptées (photovoltaïque, & solaire thermique, biomasse, réduction des consommations, etc).